ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNEE 2021

1er DEGRE(1re et 2e années)

A partir du mercredi 08 décembre 2021, **les cours passeront en distanciel un jour sur deux.** Vous trouverez ci-dessous l'horaire de cours pour votre enfant.

DATE	1 ^{re} année	2 ^e année
Mercredi: 8/12/2021	A l'école	A domicile
Jeudi: 9/12/2021	A domicile	A l'école
Vendredi: 10/12/2021	A l'école	A domicile
Lundi: 13/12/2021	A domicile	A l'école
Mardi: 14/12/2021	A l'école	A domicile
Mercredi: 15/12/2021	A domicile	A l'école
Jeudi: 16/12/2021	A l'école	A domicile
Vendredi: 17/12/2021	A domicile	A l'école
Lundi : 20/12/2021	A l'école	A domicile
Mardi: 21/12/2021	A domicile	A l'école
Mercredi: 22/12/2021	A l'école	A domicile

Nous favoriserons les dossiers format « papier » pour les jours de travail à domicile mais certains cours pourront se donner en distanciel via la plateforme Teams.

Les cours seront suspendus le jeudi 23 décembre (conseils de classe) et le vendredi 24 décembre (distribution des bulletins aux élèves des 2^e et 3^e degrés et tenue d'une assemblée générale du personnel).

2e et 3e DEGRES (3e, 4e, 5e et 6e années)

Comme prévu dans le courrier précédent qui reste d'actualité :

- ✓ la période des examens débute le lundi 13 et se termine le mercredi 22 décembre ;
- ✓ toute absence doit être justifiée par un certificat médical qui sera remis au plus tard le lendemain de l'absence. Veuillez prévenir l'école le jour même de l'absence de l'élève au 0478/77 49 01. Aucun certificat ne sera accepté après le 23 décembre 2021 ;
- ✓ le jeudi 23 décembre, les cours seront suspendus pour permettre la tenue des conseils de classe ;
- ✓ compte tenu du contexte sanitaire, il convient de limiter autant que possible les rassemblements. C'est pourquoi, les bulletins seront remis aux élèves par les titulaires le vendredi 24 décembre à :
 - 08h00 aux élèves de 3e et 4e années ;
 - 08h50 aux élèves de 5e et de 6 années.

Les élèves quittent l'école après avoir reçu leur bulletin.

La réunion des parents prévue est annulée, elle sera organisée lorsque la situation sanitaire le permettra.

